



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dépendance énergétique outre-mer

Question au Gouvernement n° 1460

Texte de la question

DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Serva.

M. Olivier Serva . Le gouvernement, par la voix du premier ministre Sébastien Lecornu, affiche aujourd'hui une ambition forte : électrifier la France pour garantir notre indépendance énergétique. Très bien, mais permettez-moi de vous le dire clairement, cette ambition ne peut pas demeurer un slogan vu de l'Hexagone, pendant que nos territoires ultramarins restent en première ligne des vulnérabilités.

Ainsi, alors que le prix du sans-plomb a augmenté de 17 centimes et celui du gazole de 31 centimes au 1er avril, les Guadeloupéens ne peuvent toujours pas prétendre à l'accompagnement de l'État en matière de développement des mobilités électriques. En effet, le leasing social n'est toujours pas accessible sur l'archipel. En Guadeloupe, la réalité est simple : sans carburant, tout s'arrête. Notre territoire est encore massivement dépendant d'énergies fossiles importées par la Société anonyme de la raffinerie des Antilles, majoritairement de mer du Nord. C'est incroyable : nous sommes pourtant à environ deux heures de vol de producteurs de carburant, à Trinité-et-Tobago notamment.

Cependant, concentrons-nous sur nos atouts locaux. La géothermie est l'avenir de la France – François Bayrou l'avait souligné quand il était haut-commissaire au plan, Jean-Louis Borloo l'a dit aussi. Déjà exploitée à Bouillante – chez nous –, elle est pilotable, locale, décarbonée, renouvelable, et non intermittente ; surtout, elle pourrait être développée bien davantage. Des entrepreneurs et sachants, tels que l'ingénieur Gérald Bougrer ou le docteur Henry Joseph, ne demandent qu'à œuvrer à cela en Guadeloupe.

Vous me direz que des prospections sont lancées et que des acteurs comme la Sara ou Albioma étaient ou sont intéressés. Force est de constater que c'est lent, madame la ministre. Nous osons espérer que cela est décorrélaté des investissements récents d'EDF dans des moteurs fossiles à hauteur de plusieurs millions d'euros en Guadeloupe. Pendant ce temps, dans la Caraïbe, certains avancent plus vite que d'autres. Nos voisins de la Dominique investissent, planifient et font de la géothermie un levier central de leur souveraineté énergétique. Qu'attendons-nous pour passer à la vitesse supérieure en Guadeloupe ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, *ministre des outre-mer* . Vous avez dressé un panorama très juste quant à la nécessité d'accélérer en matière de transition énergétique et de décarbonation, qui sont autant de sujets cruciaux pour les territoires ultramarins, en particulier pour la Guadeloupe. Au vu du contexte géopolitique international, il est nécessaire d'aller encore loin.

Conscient de ces enjeux, le premier ministre a relancé, vous le savez, les procédures visant à aboutir aux

programmations pluriannuelles de l'énergie pour les territoires ultramarins. En février dernier, le ministre de l'économie Roland Lescure et moi-même avons écrit aux collectivités pour leur indiquer que nous allions les accompagner dans ce processus. Concrètement, cela signifie que nous avons réaffirmé notre ambition d'accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables dans les territoires ultramarins, notamment en renforçant les aides qui permettent l'émergence des projets de géothermie.

La géothermie électrogène, qui constitue l'un des atouts du territoire de la Guadeloupe, vous l'avez souligné, est une énergie décarbonée, compétitive, flexible et disponible. Votre territoire est d'ailleurs pionnier en la matière avec la centrale de Bouillante. Je salue cet engagement et je voudrais vous annoncer deux choses : tout d'abord, nous allons pouvoir augmenter la puissance de cette centrale, pour passer de 10 à 15 mégawatts de puissance additionnelle. Ensuite, nous allons publier dans les prochains jours un texte de la ministre de l'énergie, Mme Maud Bregeon, qui augmentera l'aide de l'État pour couvrir les coûts échoués liés aux forages exploratoires, afin de faciliter l'investissement des porteurs de projet pour développer de nouvelles centrales géothermiques, en Guadeloupe, aussi à La Réunion, à Mayotte et en Martinique.

Voilà deux annonces qui vont nous permettre d'avancer dans le sens que vous souhaitez. La ministre de l'énergie et moi-même restons évidemment à votre disposition.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Serva](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1460

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 avril 2026